

ERRANCE DES JEUNES

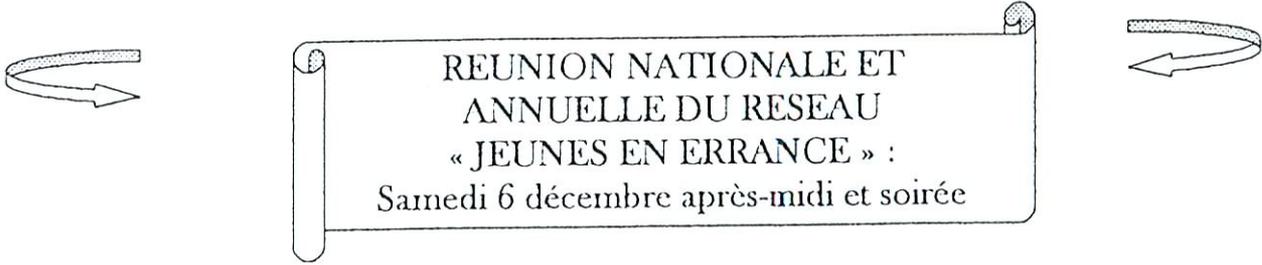
Bulletin de la Mission Nationale Jeunesse des CEMEA

Bulletin N° 3 - 1997

Ce bulletin est adressé aux Associations Territoriales et aux Centres de Formations des CEMEA
et aux correspondants du réseau « Errance »

SOMMAIRE

- Les news du réseau
- **Les festivals :**
 - Compte rendu Belfort 97 (M. BIODJEKIAN)
 - Comptes rendus La Rochelle 1997 (M. BIODJEKIAN et C. RAMILLON)
 - Compte rendu Aurillac Toxico 97
 - Extrait Presse La Rochelle 97
- **Documentation :**
 - « L'Europe de la marginalité » (F. CHOBEAUX)
 - « La grande pauvreté » (J. DAMON)
- **Présentation du week-end national des 6 et 7 décembre 1997**



REUNION NATIONALE ET
ANNUELLE DU RESEAU
« JEUNES EN ERRANCE » :
Samedi 6 décembre après-midi et soirée

L'ELAN FORMATION

ASSOCIATION NATIONALE - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

76 bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19 - Tél. (1) 40.40.43.43 - Télécopie (1) 40.40.43.19 - Minitel 3615 CEMEA

Quoi de neuf depuis les news de début août ?

Des précisions sur La Rochelle 97, la réalisation d'Aurillac 97, une réunion de réflexion sur l'avenir de nos actions début septembre, des commandes ministérielles, des commandes départementales.

LES FESTIVALS

La Rochelle 97

Voir les deux compte-rendus de Myriam Biodjekian et de Cathy Ramillon joints à ce bulletin. Nous avons pu parler de La Rochelle à Aurillac avec ceux qui y étaient, nous en avons également parlé le 10 septembre. D'évidence plusieurs problèmes se sont superposés pour aboutir à une semaine difficile et très insatisfaisante :

- l'absence de préparation réelle entre les CEMEA de Poitiers et la ville de La Rochelle. Côté CEMEA indisponibilité de Christian Groussard courant de stage en stage, côté La Rochelle hospitalisation de Cathala,

- l'absence durant le festival d'interlocuteur mairie clair, unique, porteur des acquis des années précédentes, liée à l'hospitalisation et à la maladie de Cathala,

- une relative précarité matérielle permanente liée à la fois aux faiblesses de l'organisation interne du "système" CEMEA mis en place durant le festival et aux conséquences de l'impréparation technique avec la mairie,

- une présence massive sur le terrain de camping de groupes de "jeunes des cités" intéressés par la programmation rap, très largement pris en charge financièrement par de multiples collectivités publiques et structures socio éducatives. Ils se sont déplacés à La Rochelle avec leurs habitudes de provocations, de violence, de petite délinquance, de manipulation institutionnelle qui ont été le quotidien du terrain,

- une forte absence des zonards, pour certains pas venus à La Rochelle et pour

les autres ne venant pas sur le terrain pour ne pas y côtoyer "les rebeus". Ils étaient ailleurs en ville dans la précarité d'avant 1994,

- tout ceci avec une équipe venue pour travailler avec les zonards, pas prête pour beaucoup à travailler avec les jeunes de cités et ne trouvant absolument pas leur compte dans cette confrontation.

Le maire de La Rochelle est actuellement en conflit ouvert avec les organisateurs des Francofolies en les accusant de ne pas anticiper sur les conséquences de leurs choix de programmation et de créer en ville des situations ingérables. Cf. les extraits de presse joints.

De notre part si les questions liées à la préparation et à la coordination technique peuvent être réglées en prenant acte de l'évidence qu'elles ne peuvent pas être prises en compte par un relais régional CEMEA, reste la question de fond de la nature du public accueilli et des moyens réunis pour y répondre. Il semble aujourd'hui que les compétences et les intérêts des membres du réseau Errance tel qu'il est ne vont pas vers cette autre population, et qu'il sera particulièrement difficile de réunir une équipe à la fois forte et compétente. Il est d'autre part hors de question d'envoyer qui que ce soit au "casse pipe" à La Rochelle 98 pour subir et essayer de gérer sur le camping une dynamique créée par les Francofolies et gérée localement par personne d'autre en dehors de la police. Il est donc très improbable qu'une équipe errance intervienne à La Rochelle en 1998. Il s'agit bien là du point de vue du travail engagé sur l'errance des jeunes, les accueils festivaliers étant un des moyens d'intervenir sur cette errance. Le point de vue de l'institution CEMEA investie plus globalement dans l'accompagnement des festivals et de leurs spectateurs est un autre débat, à avoir au sein des CEMEA, dans un autre lieu.

Belfort 97

Cf. l'analyse de Myriam Biodjekian jointe à ce bulletin.

Depuis l'été une réunion de bilan a eu lieu avec les organisateurs des Eurockéennes. L'intervention des CEMEA pour gérer l'accueil sur le camping festivaliers sera reconduite en

1998, l'aménagement du camping étant "allégé" par rapport au barriérage 1997 : l'accès libre à ce qu'était la zone centrale avec sanitaires, commerces, soins, est maintenu, cette zone et ses accès faisant l'objet d'une présence de la sécurité comme en 97. L'accès à l'espace de camping à partir de cette zone centrale sera comme en 97 réservé aux seuls piétons campeurs festivaliers (avec vente de billets sérieusement structurée et sécurisée à l'accueil), la différence de taille étant l'abandon des quatre terrains grillagés au profit d'un seul terrain avec un seul bracelet de contrôle.

Les organisateurs rêvent toujours à l'absence de zonards et de voyageurs qui éviterait d'avoir à les accueillir, ce rêve allant parfois comme durant la préparation 1997 jusqu'à l'illusion de ne pas accueillir ceux qui viendront. Cependant le réalisme revient à chaque fin de rêve, et de fait nous sommes déjà en train de travailler à ce que sera l'accueil zonards en 98. Probablement sur le même terrain qu'en 97, sans les attermoissements 97, avec dès le début une tente et de l'électricité. Reste à décider du statut symbolique de ce terrain : espace de parking avec une tolérance de fait, et donc sans installations sanitaires ? Espace de camping avec WC et eau ? Simple aménagement d'un point d'eau ? A voir.

Quant aux voyageurs la position des organisateurs est toujours aussi ferme : canalisation sur un espace particulier, et contrôle permanent rapproché.

Aurillac 97

Une affaire qui tourne...

Une préparation efficace, une coordination toute aussi avec les services de la mairie et avec la police nationale, assez d'intervenants, et du soleil ! Si on ajoute à cela l'absence heureuse du groupe de fous structuré habituellement autour de Pascal, la présence globalement discrète des voyageurs et le volume sonore limité de la techno, la description évoque presque le paradis.

Restent quelques questions qu'il ne faut surtout pas oublier :

- comme d'habitude, la présence sur le terrain de campeurs non zonards attirés par l'ambiance. Si certains ont pu être réorientés vers le camping annexe de La Ponétie, beaucoup n'ont pas voulu y

aller parce que là bas l'ennui était total. Ceci étant un certain nombre de malins prudents couchaient là bas et venaient faire la fête à Tronquières. Comment améliorer la situation ?

- comme d'habitude, la gestion des fins de fête et des retours d'excitants ou d'hallucinogènes pour quelques petits jeunes s'étant trop laissé aller. au fait, quel travail de contrôle et de répression par la douane et la police ? Les voyageurs fabriquaient les acides sur place...

- comme d'habitude, une intervention de AIDES en contradiction totale avec ce que nous faisons et souhaitons. Cf. le chapitre suivant.

- une équipe du boulodrome qui a cherché ses marques faute de clients en nombre, beau temps et absence de pluie aidant. Et peut-être bien une question non traitée de coordination globale de cette équipe, amenant rapidement à deux demi équipes autonomes et largement étanches. Le choix fait cette année de constituer les équipes par tranches horaires pour la semaine (aussi bien pour le boulodrome que pour le terrain) amène forcément à prendre en compte cette coupure de fait et nécessite encore plus de travail de coordination et de mise en commun.

- dernière question à partir de quelque chose qui semble aller de soi, l'organisation des départs le dernier jour : fermeture du terrain et gare. Ici également, cf. le chapitre suivant.

L'avenir n'est pas totalement rose, la complexité de la gestion et du statut des personnels de la mairie d'Aurillac ne permettant pas de savoir définitivement aujourd'hui qui dirigera l'opération en 1998 après l'efficace direction de Annick Gadion cette année.

Châlon 97, Ramonville 97

Aucune information fiable.

LES FINS DE FESTIVALS

Nous avons pris l'habitude de "mettre la pression" sur les zonards en fin de festivals en fermant les lieux d'accueil et en laissant laisser planer le doute sur des possibles interventions policières musclées. Depuis plusieurs années à Aurillac nous organisons leurs départs en vendant des billets SNCF de moins

en moins cher au fur et à mesure de la journée du dimanche, une part importante de ces billets étant de fait donnée. Dans toutes ces situations nous sommes les efficaces relais des politiques locales de tranquillité publique.

S'il paraît compréhensible de continuer à faire entendre et à montrer qu'après la fête ce n'est plus la fête, et que les lieux d'accueil liés à cette fête ferment, l'organisation des départs SNCF doit être reposée.

En clair, chacun a le droit de circuler ou de ne pas circuler sur le territoire de la république. Dans cette optique les vidages musclés effectués par les forces de police à la fin des festivals ne sont pas acceptables, et pourtant notre action sur la place de la gare d'Aurillac y contribue et les légitime. Malheureusement (peut être) pour la mairie d'Aurillac les zonards ont tout à fait le droit d'y rester à la fin du festival, et nul n'a le droit de les faire partir. Il est vrai que beaucoup veulent alors quitter la ville, mais dans ce cas la gestion politique de la question (et ses aboutissements financiers) est à résoudre entre la SNCF, la mairie et la préfecture, notre intervention se limitant à vendre ou à donner des billets aux seuls souhaitant réellement partir. Nous ne pouvons pas, nous ne pouvons plus intervenir dans la seule logique de tranquillité publique au profit de la ville "évacuatrice".

Cette question est importante car la SNCF va probablement nous demander d'installer des dispositifs approchants dans d'autres festivals. Nous devons la creuser ensemble rapidement de façon à être clairs sur ce que nous pouvons et voulons, et sur ce que nous ne voulons pas.

QUESTIONS DE TOXICOMANIE

En 1997 des crédits du ministère de la Jeunesse et des Sports nous ont permis d'expérimenter deux types d'approche des questions de toxicomanie dans les festivals : une logique portée par AIDES-réduction des risques, portant exclusivement sur la mise à disposition de matériel stérile d'injection, et une logique mettant en avant l'organisation d'un lieu de parole avec mise à disposition de seringues, portée à

Aurillac par l'équipe du CSST de Clermont et à Bourges par une équipe de AIDES.

L'équipe de Clermont est intervenue à Aurillac avec un bus garé sur la "place" de Tronquières, utilisé comme lieu de parole et lieu d'échange de seringues. L'information sur leur présence est rapidement passée de bouche à oreille, et le travail s'est effectué efficacement et paisiblement. Après les premiers bilans de cette opération nous en sommes à envisager son extension à d'autres festivals, avec la même équipe dans une première phase.

L'intervention de AIDES à Bourges s'est faite globalement sur le même principe et est globalement satisfaisante, exception faite de l'attitude "missionnaire" permanente des volontaires de cette association.

L'intervention de AIDES versus réduction des risques pose par contre énormément de questions. De fait nous avons vu se développer des attitudes d'accompagnement acritique, parfois même des arguments affirmant que dans le shoot le seul problème est l'infection faute de matériel propre. Parfois même le prosélytisme semble avoir été présent, accompagné de la vente de produits.

Au fond ce type de mise en oeuvre de la réduction des risques pratiquée par le noyau national de AIDES n'a rien à voir avec l'accompagnement des toxicomanes tel que nous souhaitons le mettre en oeuvre, notre objectif de fond qu'est le décrochage n'étant absolument pas travaillé par AIDES.

Ici également il y a besoin d'échanger entre nous pour être les plus clairs possible.

DU COTE DES MINISTERES

Jeunesse et Sports

Le programme toxico-festivals financé en 1997 va probablement être reconduit en 1998. Nous serons évidemment consultés pour sa mise en oeuvre 98.

Travail et affaires sociales

Ce ministère a eu l'heureuse initiative de financer en 97 tout le fonctionnement du réseau national Errance et l'aide apportée aux villes demandeuses de conseil et de soutien.

Nous avons d'autre part à l'étude le financement d'une recherche portant sur la réalité de la gestion des zonards en centres villes : repérage d'une vingtaine d'expériences, et monographies permettant la mise en parallèle des pratiques et des questions, puis identification des grands points forts et des points encore en débat pour traitement par le ministère. L'essentiel de ce travail aurait lieu en 1998.

DANS LES DEPARTEMENTS

Dordogne

La DDASS (Etat) et la Direction de la Solidarité (Conseil Général) ont récemment demandé aux CEMEA de tenir auprès d'eux une fonction de consultant et d'aide au développement sur les questions de la grande marginalité des jeunes. Un programme d'analyse de l'existant et de dynamisation de pratiques est en cours de lancement.

ET L'AVENIR DES ACTIONS DANS LES FESTIVALS ?

Jusqu'à maintenant ces actions ont reposé sur la double permanence Chobeaux-Chorowicz. Il est aujourd'hui nécessaire de passer de la phase expérimentale à la pérennisation, en trouvant un relais à ce noyau fondateur et permanent. La seule solution solide semble être de repérer quelques professionnels de l'intervention sociale intéressés, disponibles pour assurer cette permanence (et donc pour garantir également l'existence des préparations techniques et institutionnelles), capables de diriger des équipes d'origines multiples et capables de se poser comme interlocuteurs reconnus vis à vis des élus locaux et des responsables des services de l'Etat.

Un montage institutionnel est en cours de réflexion pour cela avec le ministère des Affaires sociales et le niveau national de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence ; nous verrons plus clair avant l'hiver.

Le retrait définitif du couple fondateur n'est donc pas à l'ordre du jour, et Chobo-Choro seront au moins à Bourges et à Belfort pour y co piloter les accueils.

POUR LES FOUS DE LECTURE, ET DE DOCUMENTATION

Une publication oubliée par mégarde dans les précédents bulletins :

Les SDF. Julien Damon. La Documentation Française. Coll "Problèmes politiques et sociaux", n° 770. Juillet 1996.

C'est un recueil de courts extraits de textes, qui peut être utile à la fois comme moyen d'information et de réflexion et comme mine de documents utilisables dans des formations professionnelles.